

Informations inscriptions périodiques pour l'accueil de loisirs des mercredis 2021/2022

Il y aura 5 périodes de septembre 2021 à juillet 2022. La fiche d'inscription est donnée à chaque famille pour la première période puis sera disponible sur le site internet et à la structure enfance au retour de chaque vacance.

| PERIODES | DATES DES PERIODES | DATE LIMITE DE DEPÔT D'INSCRIPTION |
|----------|---------------------------------|------------------------------------|
| 1 | 8 septembre au 20 octobre 2021 | Vendredi 9 juillet 2021 |
| 2 | 10 novembre au 15 décembre 2021 | Lundi 4 octobre 2021 |
| 3 | 5 janvier au 2 février 2022 | Lundi 6 décembre 2021 |
| 4 | 23 février au 6 avril 2022 | Lundi 17 janvier 2022 |
| 5 | 27 avril au 29 juin 2022 | Lundi 21 mars 2022 |

L'accueil de loisirs du mercredi matin ou journée se fait avec une tarification basée sur le quotient familial (voir les tarifs sur la feuille en annexe dans ce dossier).

Aucune absence ne sera remboursée sauf en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical remis dans les 48h au responsable.

L'inscription à l'accueil extrascolaire du mercredi matin ou journée se fait :

- ▶ **À l'année** uniquement lors des inscriptions de rentrée en remplissant la fiche d'inscription année scolaire 2021/2022
- ▶ **Ou à la période** lors des périodes précisées ci-dessus, en remplissant la fiche périodique

Dans tous les cas, la facturation se fera mensuellement et pour la période (validée par les familles).



- Toute participation à l'accueil extrascolaire du mercredi ne pourra être possible sans inscription préalable avec le dossier complet rempli et signé.
- L'inscription sera alors définitive et facturée.
- Si besoin d'inscrire votre enfant pour raison exceptionnelle, veuillez contacter Sébastien PAVY, responsable du service enfance et jeunesse par mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr ou 02.38.44.72.79 et voir si l'inscription est possible.
- En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir le responsable.
- **Merci de prévoir des chaussons et une gourde pour votre enfant.**